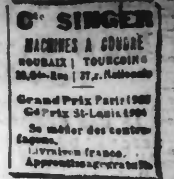


Cinquante-sixième année. — N° 126

Journal de Roubaix

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix



SAMEDI 6 MAI 1931

ABONNEMENTS & ANNONCES

A ROUBAIX... A TOURCOING... A ARRAS... A LILLE... A BRUXELLES

LE NUMÉRO 5 Contimes

ÉDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 654 et 1070 TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

LE NUMÉRO 5 Contimes

TARIF D'ABONNEMENTS

France-Touraine, la Nord et les Départements... Les autres Départements et l'Étranger à part, au su.

LES COMBATS AUTOUR DE FEZ

NOS FEUILLETONS :

Nous commencerons, demain, dimanche, 7 Mai, la publication d'un roman, dû à la plume alerte, élégante, d'un jeune écrivain de talent.

La Princesse Alice

PAR HENRY DU ROURE

Le Ministère de l'Intérieur

SON ORGANISATION

La Revue hebdomadaire a eu l'excellent idée de consacrer à l'organisation de chacun de nos ministères, une série d'études confiées à des hommes qui, ayant vécu dans le détail — serait-il à la figure, bien entendu — en connaissent tous les détours.

L'étude, qui vient de paraître, du ministère de l'Intérieur, ce vaste et complexe groupement de services politiques et administratifs, enchevêtré de la place Beauvau à la rue des Saussaies et à la rue Cambas, est dû à la plume de M. Louis Barthou, d'autant plus compétent en la matière qu'il l'a eue dans son portefeuille.

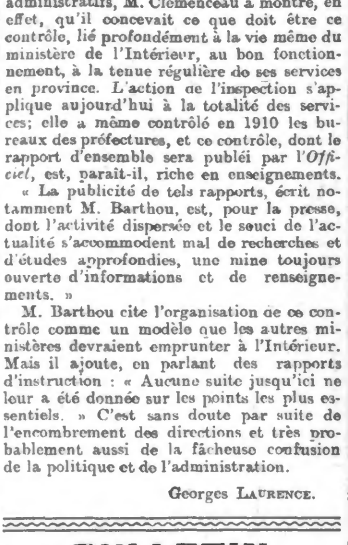
M. Barthou cite l'organisation de ce contrôle comme un modèle que les autres ministères devraient emprunter à l'Intérieur. Mais il ajoute, en parlant des rapports d'inspection : « Aucune suite jusqu'à leur a été donnée sur les points les plus essentiels. » C'est sans doute par suite de l'encombrement des directions et très probablement aussi de la fâcheuse confusion de la politique et de l'administration.

Georges LAURENCE.

Avec l'organisation actuelle, peut-on se flatter d'avoir un bon ministère de l'Intérieur ? Non, répond M. Barthou.

LE PAVILLON DE L'ALGÉRIE & DE LA TUNISIE

à l'Exposition de Roubaix



Le monument qui abrite notre France Nord-Africaine revêt le caractère architectural de la blanche Tunisie. Sa tour, avec son ornementation symétrique et ses découpages, rappelle les « Moucharabis » mauresques.

Georges LAURENCE.

BULLETIN

On assure que les vigneronnes de l'Aube ont renoncé à la manifestation projetée pour dimanche prochain.

La Compagnie de l'Est a répondu au ministre des travaux publics touchant le cas du cheminot Verpy.

Du Maroc, peu de nouvelles. Les renforts continuent à partir.

Un vif incident entre un huissier et le bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris s'est produit à la Chambre des appels correctionnels.

Un démenti de M. Berteaux.

Un don de M. Pierpont Morgan au Musée du Louvre.

Paris, 5 mai. — M. Pierpont Morgan vient de faire don au Musée du Louvre, d'un des émaux byzantins de la fameuse collection Zvergovski.

La liste des militants.

Tours, 5 mai. — Le lycée de garçons de Tours a été évacué à raison d'une épidémie de fièvre scarlatine.

Les événements du Mexique.

Cherbourg, 5 mai. — Le « Pluviôse » reprendra son service le 26 mai.

La Crise vinicole.

Dans la Marne.

Dans l'Aube.

Troyes, 5 mai. — Le bruit court aujourd'hui que les vigneronnes renonceraient à la manifestation qui avait été projetée pour dimanche à Bar-sur-Seine.

La Grève de l'Impôt.

Le Comité de défense a invité la population à refuser les feuilles d'impôts adressées aux contribuables.

LE TRAFIC DES DÉCORATIONS

UNE CONFRONTATION ENTRE LES INCULPÉS

Paris, 5 mai. — M. Tortat, juge d'instruction, a procédé, cet après-midi, à une confrontation générale entre trois des inculpés de l'affaire Valensi et Co, MM. Clémenti, Réveillard et Meulemans.

LES RETRAITES OUVRIÈRES

DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan, 5 mai. — A Perpignan, sur 10.000 assurés obligatoires et 5.000 facultatifs, 1.700 seulement se sont fait inscrire pour la première catégorie et 30 pour la seconde.

A NIMES

Nîmes, 5 mai. — Sur 23.000 assurés obligatoires, la mairie de Nîmes n'a reçu jusqu'à présent que 300 déclarations.

A BREST

Brest, 5 mai. — M. Sauvé, qui a pris ce matin possession de son poste de sous-préfet, a demandé le concours de tous les chefs de toutes les administrations pour l'application de la loi sur les retraites ouvrières.

A SOISSONS

Soissons, 5 mai. — Les prévisions du nombre des assujettis pour la ville de Soissons étaient d'environ 3.500. Au 30 avril, 800 à peine avaient retourné leurs feuilles individuelles.

DES OUVRIERS BRÛLENT LES FEUILLES

Le Tréport, 5 mai. — Une cinquantaine d'ouvriers verriers des usines du Tréport se sont réunis devant la mairie de cette ville et sur les marches de l'escalier, ont brûlé les feuilles qui leur avaient été distribuées en vue de l'application des retraites ouvrières.

Le privilège de la Banque de France

LES CHAMBRES DE COMMERCE SE PRONONCENT POUR SON MAINTIEN

Paris, 5 mai. — Le privilège de la Banque de France, arrivant prochainement à expiration, le ministre du commerce a consulté les différentes Chambres de commerce.

Après le 1^{er} Mai

Paris, 5 mai. — L'officier de paix Guillaume résume toujours des douleurs dans les reins, mais le bras droit va mieux.

nant le versement d'une somme assez rondelette. L'enquête faite à Reims a déjà établi que quelques autres personnes ont reçu des décorations de Clémenti.

L'AFFAIRE HAMON

Paris, 5 mai. — En présence de M. Hamon, M. Drioux, juge d'instruction, a procédé, cet après-midi, à l'ouverture des 5 caisses envoyées par le ministère des affaires étrangères et contenant tous les objets garnissant le cabinet de l'ancien directeur de la comptabilité au ministère des affaires étrangères.

Les Camelots du Roi en appel

UN VIF INCIDENT ENTRE L'HUISSIER ET LE BÂTONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS.

Paris, 5 mai. — On se souvient des violents incidents qui marquèrent l'audience du 28 mars dernier, au cours de l'affaire Lacour.

Les Camelots du Roi condamnés pour outrages aux magistrats, firent appel de ce jugement.

Paris, 5 mai. — On se souvient des violents incidents qui marquèrent l'audience du 28 mars dernier, au cours de l'affaire Lacour.

Les Camelots du Roi condamnés pour outrages aux magistrats, firent appel de ce jugement.

Paris, 5 mai. — On se souvient des violents incidents qui marquèrent l'audience du 28 mars dernier, au cours de l'affaire Lacour.

Les Camelots du Roi condamnés pour outrages aux magistrats, firent appel de ce jugement.

Paris, 5 mai. — On se souvient des violents incidents qui marquèrent l'audience du 28 mars dernier, au cours de l'affaire Lacour.

Les Camelots du Roi condamnés pour outrages aux magistrats, firent appel de ce jugement.

Paris, 5 mai. — On se souvient des violents incidents qui marquèrent l'audience du 28 mars dernier, au cours de l'affaire Lacour.

Les Camelots du Roi condamnés pour outrages aux magistrats, firent appel de ce jugement.

Paris, 5 mai. — On se souvient des violents incidents qui marquèrent l'audience du 28 mars dernier, au cours de l'affaire Lacour.

Les Camelots du Roi condamnés pour outrages aux magistrats, firent appel de ce jugement.

Paris, 5 mai. — On se souvient des violents incidents qui marquèrent l'audience du 28 mars dernier, au cours de l'affaire Lacour.

Les Camelots du Roi condamnés pour outrages aux magistrats, firent appel de ce jugement.

Paris, 5 mai. — On se souvient des violents incidents qui marquèrent l'audience du 28 mars dernier, au cours de l'affaire Lacour.

Les Camelots du Roi condamnés pour outrages aux magistrats, firent appel de ce jugement.

Paris, 5 mai. — On se souvient des violents incidents qui marquèrent l'audience du 28 mars dernier, au cours de l'affaire Lacour.

Les Camelots du Roi condamnés pour outrages aux magistrats, firent appel de ce jugement.

Paris, 5 mai. — On se souvient des violents incidents qui marquèrent l'audience du 28 mars dernier, au cours de l'affaire Lacour.

Les Camelots du Roi condamnés pour outrages aux magistrats, firent appel de ce jugement.

Paris, 5 mai. — On se souvient des violents incidents qui marquèrent l'audience du 28 mars dernier, au cours de l'affaire Lacour.

Les Camelots du Roi condamnés pour outrages aux magistrats, firent appel de ce jugement.

La France au Maroc

Pour délivrer Fez : Une sortie de la garnison. - Les rebelles repoussés. - La marche des colonnes françaises

Sous les murs de Fez. Une sortie générale de la garnison. Les assiégeants ont subi de grosses pertes.

Tanger, 5 mai. — Une correspondance de Fez confirme que le lendemain de l'arrivée du commandant Brémont, un violent combat a été livré sous les murs de la ville.

Le colonel Mangin, jugeant qu'il était indispensable de donner de l'air à la capitale encerclée par les rebelles, qui, en resserrant leur réseau, étaient arrivés à menacer les portes mêmes de Fez, mobilisa la méchalla Brémont, la garnison de la capitale, les cavaliers et les nègres des vétérans et aussi quelques contingents irréguliers des Hyaina, en tout 4.500 à 5.000 combattants.

Il attaqua vivement l'ennemi sur plusieurs points à la fois. Le combat fut acharné. Les troupes chérifiennes parvinrent à repousser les rebelles.

Ces derniers, qui avaient subi de grosses pertes, allèrent camper à Ras-el-Mas.

Un adjudant prisonnier des rebelles. Tanger, 4 mai. — Un radio-télégramme de Rabat annonce que le bruit court dans cette ville que l'adjudant Pisani, aurait été fait prisonnier près de Fez, dans un des récents combats avec les rebelles.

Cette nouvelle ne doit être accueillie qu'avec les plus expresses réserves et doit être probablement inexacte.

Les colonnes de secours. Tanger, 5 mai. — La reconnaissance poussée près de Lalla-Toua a permis de constater des rassemblements et certaines agitations parmi les Beni-Hassen.

Un convoi de 800 chameaux, conduit par un escadron de chasseurs de la légion montée, traverse aujourd'hui l'Oued Bou-Regreg, se dirigeant sur Knitra.

De nombreux cavaliers chérifiens, restés à Rabat, ne rejoignent pas encore Knitra.

D'après un bruit qui court et qui n'est pas confirmé, le marabout Merthouch aurait été tué dans la lutte soutenue contre les troupes françaises.

Des remorqueurs-chalandiers ont passé sans difficulté la barre du Sphou ; ils opèrent dans l'estuaire près de Mehdiya.

L'état sanitaire des troupes est excellent. De Settat on signale que la harka chérifiennne, venant de Marakech, reste toujours campée près d'Oum-er-Rbia.

Sur les confins algéro-marocains. Paris, 5 mai. — Une dépêche de Taourirt annonce que des coups de feu ont été tirés sur le poste oytique. Un chasseur d'Afrique a été blessé à la cuisse. Il se nomme Léon Martin et est né à Toulouse.

Les intentions du Gouvernement pour délivrer Méquinez. Paris, 5 mai. — Dans les milieux officiels, on dit que si la situation à Fez reste aussi précaire qu'elle l'est actuellement, une partie des troupes du colonel Brulard se porteront au secours du sultan. On ajoute même que s'il était nécessaire de délivrer Méquinez qui est sous mains des rebelles, une partie de la colonne se rendrait dans cette ville.

Au contraire, si l'entrée à Fez et la punition de certaines tribus devenaient inutiles, la colonne regagnera la côte en traversant le territoire des Zâbir, tribu sur le territoire de laquelle furent tués, on le sait, au mois de janvier dernier, le lieutenant Marchand, le maréchal-de-logis Hervé et quelques hommes de notre corps d'occupation de la Chouïta et qui n'a pas encore été châtié malgré les promesses de Moulay-Hadid.

La question des aumôniers. Paris, 5 mai. — Le ministre de la Guerre s'est préoccupé de la question des secours religieux qui pourraient être réclamés par les militaires en expédition au Maroc.

Nous croyons savoir que le gouvernement estime que depuis la séparation des Églises et de l'État, il n'a pas à assurer un service d'aumônerie, mais que respectueux de la liberté de conscience, il ne fera en aucune façon obstacle à ce que des ministres des différents cultes, qui se rendraient au Maroc, pussent visiter les militaires qui en feraient la demande.

Les ministres des différents cultes n'auraient donc, aux yeux du gouvernement, aucun titre officiel et ne pourraient prétendre à rien d'autre qu'à la protection accordée par les autorités françaises à tous les nationaux indistinctement.

Le commandant fixera en conformité, avec les exigences des opérations, les conditions et les lieux dans lesquels ces visites pourront être autorisées.

Les renforts. Cherbourg, 5 mai. — Le dernier contingent d'infanterie coloniale pour le Maroc est parti cet après-midi.

Tunis, 5 mai. — Ce matin le colonel Tria et trois compagnies de tirailleurs ont pris le train pour Alger. Ils s'embarqueront ensuite pour le Maroc.

Marseille, 5 mai. — 200 hommes se sont embarqués aujourd'hui à destination du Maroc. L'Armée Belge a pris comme passagers le lieutenant Nelis, après un tour de piste, ils sont partis pour le camp de Brasschat. Ils ont suivi cet itinéraire : Hasselt-Diest-Aerschot-Avers.